

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2012/13

Session 1

MÉDIA
DROIT

Droit de la propriété intellectuelle

(Mme CARRE)

- 1- Le concepteur d'un programme informatique est-il susceptible de bénéficier de droits de propriété intellectuelle et si oui, lesquels, à quelles conditions ? Vous direz enfin, le cas échéant, en quoi (très brièvement) consiste la protection qui en résulte ?
- 2- La notion de « nouveauté » en droit des dessins et modèles et en droit des brevets.
- 3- Quelles sont les règles permettant de déterminer la titularité des droits de l'auteur salarié d'une entreprise privée d'une part et celle des droits de l'inventeur « salarié du privé » d'autre part ?
- 4- Précisez deux caractéristiques du droit de marque qui permettent de le distinguer des autres droits de propriétés intellectuelles.
- 5- Quelles sont les fonctions de la marque selon la jurisprudence « communautaire » ? (vous ne définirez que celles qui le sont clairement par la Cour de justice)

Durée : 1 h

Document(s) autorisé(s) : Aucun

Matériel autorisé : Aucun